

8.- UN PÈRE DE L'AMPA

Je m'appelle Pepe Banzo et je suis membre de l'association des parents d'élèves de l'école de mes enfants.

L'association des parents d'élèves est composée de tous les parents des élèves du centre. L'association est constituée d'un conseil de parents d'élèves qui sont en principe tous bénévoles et qui se chargent du travail quotidien, de la résolution de petits problèmes et autres situations.

En principe, l'association des parents d'élèves de l'établissement a pour objectif de collaborer avec les professeurs et avec le personnel de l'établissement dans l'éducation de nos enfants.

D'autre part, l'APE collabore également dans les activités de loisirs et les ateliers d'éducation, organise des activités extrascolaires : ateliers, ateliers d'apprentissage en fonction de la demande des élèves et des parents d'élèves, ateliers de théâtre, cours de musique et autres activités diverses. Les parents d'élèves s'impliquent aussi dans des actions plus ludiques, d'organisation de fêtes : participer à l'organisation de la fête du carnaval, des fêtes de Noël ou n'importe quel autre événement à célébrer.

Une autre tâche très importante de l'APE est précisément de recueillir tous les commentaires, suggestions, voire éventuellement les problèmes et autres difficultés et d'en faire part à l'institut. Puisque nos enfants nous font part de leurs impressions quotidiennes, nous nous chargeons de les transmettre à la Direction.

De toutes façons comme vous pouvez le constater, nous sommes des parents bénévoles et si vous êtes nouveau, vous pouvez contacter l'APE pour collaborer et faire partie de ce groupe de parents qui, de par leurs actions, participent au bon déroulement de l'éducation des enfants.